



Envoyé en préfecture le 17/03/2023

Reçu en préfecture le 17/03/2023

Publié le

ID : 081-258101815-20230316-2023_2-DE



Convocation :..... 06.03.2023

Affichage :..... 06.03.2023

Membres (statutaires.... 10

(présents..... 10

(votants..... 10

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU COMITÉ SYNDICAL

SÉANCE DU JEUDI 16 MARS 2023 À 18H

N° 2023/2

Objet : Marchés de travaux complémentaires pour la réhabilitation-restructuration des locaux de l'IUT

Membres présents :

Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet :

M. Arnaud BOUSQUET, Mme Catherine DURAND, Mme Geneviève VICENTE,
MM. Michel MARTIN, Francis MATHIEU.

Conseil Départemental du Tarn :

MM. Michel BENOIT, Mme Florence ESTRABAUD, MM. Didier HOULES, Christophe
TESTAS, Mme Eve BUGIS.

Secrétaire :

Mme Florence ESTRABAUD

Assistaient également à la réunion :

M. Jean-Luc CHAMBAULT, Directeur en charge du développement du site d'enseignement
supérieur – recherche – innovation de Castres-Mazamet

Mme Idalina DOS SANTOS, Assistante de direction – Syndicat mixte

Mme Josette FABRE, Responsable des affaires financières

M. Olivier FROMENTEAU, Chargé d'opérations – Thémélia

Délibération n°2023/2

Marchés de travaux complémentaires pour la réhabilitation-restructuration des locaux de l'IUT

Le Président ayant exposé,

Dans le cadre de l'attribution des marchés de travaux pour la réhabilitation-restructuration des locaux de l'IUT Paul Sabatier à Castres, une consultation en procédure adaptée a été lancée le 11 décembre 2020 dans le respect du code de la commande publique. Les marchés de travaux ont été attribués le 11 février 2021 et notifiés le 23 mars 2021.

Il est proposé au Comité Syndical :

- de se prononcer sur des marchés de travaux complémentaires,

Vu la délibération du 29 janvier 2015 approuvant la maquette financière du Contrat de Plan Etat Région 2015-2020,

Vu la délibération du 25 octobre 2018 approuvant la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage entre l'Etat et le Syndicat mixte,

Vu la délibération du 19 novembre 2020 approuvant le dossier Avant-Projet Définitif,

Vu la délibération du 19 novembre 2020 approuvant la prose en compte de la DSIL allouée à l'opération,

Vu la délibération du 11 février 2021 attribuant les marchés de travaux,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des voix :

- d'approuver les marchés suivants :

GASTON	. Peinture édicule	+ 1 564,05
CARCELLES	. Raccordement armoire et douche (+ 2 587,20) . Réparation EP Tech de Co (+ 1 284,80) . Dépose régulation sorbonnes (+1 137,92) . Réduction PVC et raccordement sorbonnes (+ 4 178,72) . Alimentation bobines MX TD3 (+ 2 330,00) . Travaux complémentaires de plomberie et ventilation (+ 2 199,92)	+ 13 718,56
URIA	. Pose sol souple dans le hall	+ 1 921,85
COFELA	. Fixation feuillard membrane PVC	+ 2 137,00
TRUJILLO	. Reprise placo descente	+ 2 021,00

Pour un total de 21 362,46 € HT

- d'autoriser le Président à signer tous les documents afférents à ce dossier et de charger THEMELIA, dans le cadre de son mandat, de la mise en œuvre de cette délibération.



Fait et délibéré à Castres, le 16 mars 2023

Pour extrait conforme

Le Président,

Arnaud BOUSQUET

